ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 719 rue Lyon, entre les rues Laurel et Constance (îlet borné par la rue Bordeaux).

Mme Louise McGlory, Veuve, vs James M. Conner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 90,174 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 août 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 178, borné par les rues Lyon, Laurel, Constance (anciennement Live Oak) et Bordeaux; lesdits lots sont désignés par les Nos Trois et Quatorze et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Lyon sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Foster, Milling et Brian, avocats pour la demanderesse.
8 juil—5 15 22 29—août 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Sur la rue Savage,

Dans l'îlet borné par les rues Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds.

John Dymond Jr vs Vve Thomas A. Gay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,652 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin, Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 2 sur un devis dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 2 février 1901 et annexé à un acte de vente pour référence, par Auguste Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire le 4 février 1901, et lequel dit lot mesure d'après ledit devis, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds et désigné comme lot No 2, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, dressé le 2 février 1901 et annexé à un acte de vente par August Levis et als à W. A. Vignes, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 4 février 1901, et aussi un devis d'alignement dressé par Edgar Filé, voyer, le 25 mars 1904, annexé à un acte de vente par les héritiers de Levis à H. O. Schayer, passé pardevant F. C. Martin, notaire, 1904, d'après lequels acte et devis ledit lot mesure en mesure américaine vingt-sept pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant obtenir un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
R. G. Koch, avocat pour le demandeur.
11 juin—11 18 17 24—juil 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant les numéros municipaux 3813 et 3815 Avenue Cleveland, entre les rues Génois et Clark.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Leyssene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 98,686 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, carré No 708, borné par l'Avenue Cleveland, les rues Génois, Canal et Clark, lequel terrain est désigné comme terrain No 15 sur le plan de O. Unsee L. wis, voyer, daté du 24 février 1896, annexé à l'acte de J. P. Sullivan, notaire, daté du 11 janvier 1907, et d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds, neuf pouces de façade Avenue Cleveland, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
O. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse
10 juin—10 17 17 24—juil 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un "WHITE STEAMER CAR".

Abbott Automobile Co., Ltd., vs W. Robb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,186 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux désignés ci-après, le SAMEDI, 16 juillet 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'établissement d'automobile du demandeur, Nos 702 à 716 rue Baronne.

Un "White Steamer Car."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. M. Milner, avocat pour la demanderesse.
5 juil—5 8 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division B—No 92,119—Succession de Joseph Fernandez—Attendu que Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grevemberg, a produit des preuves devant la cour qu'elle a été nommée tutrice des mineurs: Julius Raymond, Ernest Francis, Antoinette Eloise et Vivian Beatrice Fernandez, tous résidents de la ville de Bay St. Louis, dans l'Etat du Mississippi; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ladite tutrice désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane dans l'Etat du Mississippi, le domicile desdits mineurs.

En conséquence, avis est maintenant donné à toutes personnes intéressées, de donner les raisons (si elles en ont) qui peuvent en avoir) dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant l'épouse de Rudolph E. Grevemberg, tutrice, ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
20 juin—29—juil 5 10 15 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1430 et 1432 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin

Isaiah D. Stafford vs William E. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,611 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 114, borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Robin, désignés par les numéros (12 et 13) douze et treize, sur un plan dressé par O. A. Hadin, voyer, en date du quatre décembre 1850, et déposé comme plan No 44 dans les archives de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, désignés par le numéro sur un plan dressé par Filié et Depouilly, architectes, daté du 14 mai 1886, et déposé pour référence aux archives de Andrew Herz jr, notaire en cette ville, comme plan No douze, d'après lequel plan lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds neuf pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour le demandeur.
10 juin—10 11 17 24—juil 1 8 13 14

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Interdiction de P. F. Auguste Cabiro.

No 76,203—Cour Civile de District—Division A.

Propriété de Choix du Troisième District

No 1329 RUE KERLEREC,

Entre Marais et Villeré.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger Jr, Exécuteur—JEUDI, le 21 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 15 juin 1910, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Marais, Villeré et Columbus, désigné par la lettre D, sur un devis dressé par Edgar Filé, voyer, sous la date du 25 février 1887 et annexé pour référence à un certain procès verbal d'une réunion de famille à cause des mineurs Sere, tenue pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 2m jour de mai 1887, lequel lot de terre mesure trente pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Kerlerec sur cent cinquante-cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot C, et cent soixante pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot E, et trente pieds deux pouces et six lignes en largeur dans le fond, le tout conformément audit devis.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à un étage, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, petit cabinet, office, cuisine, chambre à bain et galeries.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs des dites billets, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication, et ne doit pas recevoir les loyers de ladite propriété qu'après le passage de l'acte d'achat; l'acte de vente devant être passé pardevant James F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS,
Exécuteurs, 225 rue Baronne.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. — *De la naissance à 3 mois*
NOURRITURE No 2. — *De 3 à 6 mois*
NOURRITURE No 3. — *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.85 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.